

□ La Suisse vers une interdiction totale de l'expérimentation humaine et animale ?

13 janvier 2022



Le 13 février prochain, les Suisses sont appelés à voter pour la quatrième fois afin d'interdire totalement toutes les expériences basées sur les humains et les animaux, ainsi que l'importation de nouveaux produits développés avec de telles expérimentations. Par trois fois déjà, les Suisses avaient rejeté l'interdiction totale de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques et réglementaires : par 70% en 1985, 56% en 1992 et 72% en 1993.

Interpharma, l'association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, tire la sonnette d'alarme alors que la législation suisse sur la protection des animaux de laboratoire est l'une des plus strictes au monde et que la mise en œuvre des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner) y est depuis longtemps massivement encouragée. Elle souligne notamment que l'adoption de l'initiative reviendrait purement et simplement à interdire la recherche fondamentale et pré-clinique et conduirait aussi à la fin des essais cliniques en Suisse. En outre, cette initiative empêcherait d'accéder aux nouveaux médicaments et aux traitements innovants, pour les humains, comme pour les animaux.

Vous pouvez consulter [l'argumentaire complet d'Interpharma sur leur site internet.](#)